

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 15 octobre 2009, à 20 H30 sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

Absente excusée : S. HARDOUIN pouvoir à L. DUFOUR

Secrétaire de séance : P. LEBUGLE

Travaux Hamel Es Ronches / Eclairage public / Demande de subvention

En début d'année 2009, le Conseil Général a accordé à la commune une subvention, au titre de la répartition du produit des amendes de police, pour participation aux travaux de mise en place d'un éclairage public au Hamel Es Ronches. Ces travaux devant être effectués en fin d'année 2009 et début d'année 2010, le Conseil Municipal demande que cette subvention soit reportée en 2010.

Budget - Décisions modificatives

- Vu, le projet de rénovation des logements communaux, au 3 route de la Planque, le Conseil Municipal décide de créer, sur le budget 2009, en section d'investissement un programme spécifique et de procéder aux régularisations nécessaires à cette opération.

- Des écritures comptables de 2005 et 2007 doivent être régularisées. Il s'agit d'une étude effectuée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E) pour un montant de 740 €.

Le Conseil Municipal décide d'amortir sur l'année 2009 cette dépense et d'ouvrir au budget 2009 des crédits d'ordre budgétaire.

- Ouverture de crédits supplémentaires sur le budget 2009, par prélèvement sur l'article 2111, terrains :

+ 2000 € sur l'article 2182 matériel de transport;

+ 2000 € sur l'article 21318, autres bâtiments publics.

Eglise

- **Remplacement porte sacristie** : Le Conseil Municipal donne un avis favorable au devis de l'entreprise LEBLOND, de Gonneville, pour le remplacement d'un bloc porte extérieur pour la sacristie, identique à l'existant, pour un montant de 1 536 € 86 TTC.

Un avenant à ce devis sera demandé pour une serrure 3 points.

- **Travaux restauration toiture** : Vu, l'état de la toiture de l'Eglise et considérant que l'Eglise de Gonneville est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, une demande de subvention sera déposée auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et du Conseil Général pour financer une partie des travaux de restauration de la toiture de l'Eglise.

Bâtiments communaux / Travaux de rénovation des logements 3 route de la Planque

- Le Conseil Municipal valide l'estimation définitive du projet présentée par Monsieur De La Llave, architecte.

- Maître Jean-Marc HAMEL, huissier de justice, est venu constater, les infiltrations d'eau à l'intérieur du bâtiment de la mairie, dans la salle de conseil municipal et dans l'entrée.

Personnel communal / Modification temps de travail

Madame Joëlle NOYON, adjoint technique territorial 2^{ème} classe (cantinière) doit partir en retraite le 31/12/2009.

Une réorganisation des postes sera faite à compter du 01/01/2010 :

- le poste d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe, de 16 H 45 mn hebdomadaire, passera à 29 H 12 mn hebdomadaire ;

- le poste d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe, de 10 H 30 mn hebdomadaire, passera à 16 H 50 mn hebdomadaire.

Achat remorques communales :

- de 2m50 x 1 m33 : Le Conseil Municipal retient le devis de l'entreprise MOTIN, de Valognes, pour un coût de 1 684 € 36 TTC.

- **pour gros travaux** : Des devis pour le remplacement de cette remorque seront demandés pour la prochaine réunion de Conseil Municipal.

Communauté de Communes du canton de Saint-Pierre-Eglise/ Délégués

Madame Valérie DE LA HOGUE est désignée déléguée suppléante à la Communauté de Communes du canton de Saint-Pierre-Eglise en remplacement de Madame Sandrine HARDOUIN, démissionnaire de cette fonction.

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

Le Conseil Municipal, considérant qu'il est d'un intérêt collectif de construire un hangar communal, décide d'engager des démarches afin d'effectuer une modification du P.L.U ou une révision simplifiée.

- Communauté de Commune du canton de Saint-Pierre-Eglise et Syndicats / Commissions

- Syndicat d'Alimentation en Eau Potable : les travaux de rénovation du Moulin des Corvées viennent de commencer : étanchéité, renforcement des pompes.

- Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC) : Au 01/01/2010, ce service sera géré soit en régie soit en affermage.

Dés 2013, un certificat de conformité de l'installation devra être obligatoirement fourni lors de la vente des habitations.

Informations et interventions diverses

- Urbanisme : depuis le 17/09/2009, ont été déposées en mairie : 4 demandes de certificat d'urbanisme, 1 demande de déclaration préalable.

- Voirie communale : une corvée de bitume pour l'entretien de la voirie communale sera faite le 16/10/2009.

- Réunions commissions communales :

- préparation « Téléthon » : le 20/10/2009 à 20 H 30, salle des associations ;

- commission bulletin : le 30/10/2009 à 18 H.

Le secrétaire de séance :

P. LEBUGLE

Pour extrait conforme, le 12/11/2009

Le Maire :

L. DUFOUR